

Préparation au Certificat d'Aptitude Professionnel Accompagnant Educatif Petite Enfance

CAP AEPE

Ofas Formation
Des professionnels à votre service



05 46 07 24 61



ofasformation@gmail.com

N° de Formation Continue : 54170182417
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état



Préparation au CAP AEPE

Accompagnant Educatif Petite Enfance

Cette formation est une préparation à l'examen. Nous ne dispensons que les cours professionnels (dit : Unités professionnelles). Toute personne ayant minimum un diplôme CAP, est dispensé des épreuves générales (Français, Mathématiques, ...) à l'examen. Vous vous présenterez en candidat libre à l'examen, par contre nous vous accompagnons dans votre inscription.

Cette formation vous permettra de maximiser vos chances de réussites pour le CAP d'accompagnant éducatif petite enfance en candidat libre.

Public

Avoir 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen
Justifier d'un niveau scolaire 3^{ème}

Responsable Pédagogique

Formatrice médico-sociale de NIV 5 et plus

Validation & sanction

Diplôme de niveau 3 (CAP/BEP) – Numéro d'enregistrement au Registre Nationale des Certification (RNCP) 38565
Délivrer par le Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse

- 📅 Date de publication de la fiche : 22/01/2024
- 📅 Date de début des parcours certifiants : 01/01/2024
- 📅 Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2028
- 📅 Date de dernière délivrance possible de la certification : 31/12/2030

Lien pour téléchargement du référentiel CAP AEPE ci-dessous pour consulter les correspondances (dispenses d'épreuves), périodes de stages obligatoires (formation en milieu professionnel) :

https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_AEPE/Annexes_CAP_AEPE.pdf



183 heures réparties sur 19 semaines en centre de formation ; soit 31 jours.

Stage obligatoire variable selon expérience professionnelle – maximum 14 semaines selon profils du candidat
(Cf. Référentiel CAP AEPE ; annexe « Période de formation en milieu professionnel » dans le référentiel)



Nous consulter ou Cf. page
tarification de notre catalogue



Surgères



Calendrier en cours d'élaboration
Formation entre oct. 2025 & mai 2026
Convocation à l'examen en juin 2026

Indicateur de résultat

Période de réf.	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Information complémentaires	RNCP 28048 – Ancienne version		
Nbre de formation dispensées sur cette période	1	1	0
Effectif formation	9	11	
Abandon	1	2	
	<i>Motif sans rapport avec la formation</i>	<i>sans rapport avec la formation</i>	
% Retour enquêtes	100	99	
% Satisfaction :			
	Très bien	88	38
	Bien	13	25
	Sans opinion		38
Certification :			
% résultats	Effectif présentation examen	8	9
	Réussite totale	88	100
	Partiel	13	0
% Retour à l'emploi à :			
	A 6 mois	100	Pas de statistique pour le moment
	En rapport avec la formation	100	
	% retour questionnaire de suivi	63	
	A 12 mois	83	
	En rapport avec la formation	80	
	% retour questionnaire de suivi	75	

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Le titulaire du CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" peut exercer son activité professionnelle :

- ✓ en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- ✓ en école maternelle ;
- ✓ en accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- ✓ à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- ✓ en maison d'assistants maternels (MAM) ;
- ✓ au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne).

Type d'emplois accessibles :

- ✓ **Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :**
 - ↳ Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
 - ↳ Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
 - ↳ Assistant éducatif petite enfance
 - ↳ Adjoint/agent d'animation
- ✓ **Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :**
 - ↳ Auxiliaire petite enfance
 - ↳ Agent social
 - ↳ Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
 - ↳ Assistant éducatif petite enfance
- ✓ **Domicile :**
 - ↳ Garde d'enfant à domicile
 - ↳ Assistant maternel
 - ↳ Employé à domicile
 - ↳ Employé familial auprès d'enfant

Code(s) ROME :

- ✓ K1303 - Assistance auprès d'enfants

Résumé de la certification

Objectifs & contexte de la certification :

Le CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Activités visées :

Dans une finalité éducative, le titulaire du CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" conduit :

- ✓ des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;
- ✓ des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- ✓ des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

Outre ces activités communes aux trois contextes d'exercice professionnel, le titulaire peut conduire des activités spécifiques :

- ✓ en école maternelle : des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie ;
- ✓ en établissement d'accueil pour jeunes enfants et en accueil collectif pour mineurs : la participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique ;
- ✓ à son domicile ou celui des parents, en maison d'assistants maternels : la relation de travail avec le parent employeur, l'entretien du logement et l'élaboration des repas.

Ces activités sont conduites avec une marge d'autonomie définie par ou avec l'employeur.

Les tâches principales sont :

- ✓ Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
 - ↳ Mise en œuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation
 - ↳ Mise en œuvre d'activités d'éveil
- ✓ Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne
 - ↳ Réalisation des soins du quotidien et accompagnement de l'enfant dans les apprentissages
 - ↳ Application des protocoles liés à la santé de l'enfant
- ✓ Inscrire son action dans le réseau des relations enfant - parents – professionnels
 - ↳ Accueil de l'enfant et de sa famille
 - ↳ Partage d'informations avec l'équipe et les autres professionnels

Activités spécifiques aux différents contextes d'exercice professionnel :

- ✓ En école maternelle :
 - ↳ Assistance pédagogique au personnel enseignant
 - ↳ Activités de remise en état des matériels et des locaux
- ✓ En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et en accueil collectif de mineurs (ACM) :
 - ↳ Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique
- ✓ A son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels :
 - ↳ Négociation du cadre de l'accueil : organisationnel et conventionnel
 - ↳ Sécurisation des espaces de vie de l'enfant
 - ↳ Entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
 - ↳ Elaboration des repas

Objectifs de la formation

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en accueil collectif
- Exercer son activité en accueil individuel

Programme

Unités professionnelles (UP)

UP 1 - Accompagner le développement de l'enfant : RNCP38565BC01

- ↳ Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- ↳ Adopter une posture professionnelle adaptée
- ↳ Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- ↳ Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- ↳ Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- ↳ Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

UP 2 - Exercer son activité en accueil collectif : RNCP38565BC02

- ↻ Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- ↻ Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- ↻ Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- ↻ Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

UP 3 - Exercer son activité en accueil individuel : RNCP38565BC03

- ↻ Organiser son action
- ↻ Négocier le cadre de l'accueil
- ↻ Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- ↻ Elaborer des repas

Méthodes mobilisées

- Modalités : présentiel (en centre de formation), moyenne de 9h/semaine en discontinu & en situation de travail (en stage)
- Moyens et outils :
 - ↻ Apports théoriques à partir de divers supports (écrit, vidéo, recherche internet, applications, ...)
 - ↻ Corrections fiches
 - ↻ Etudes de cas
 - ↻ Animation des unités professionnelles uniquement (pour les épreuves générales des sujets d'examens peuvent être donnés et corrigés)
 - ↻ Ateliers sur un plateau technique équipé de matériels professionnels (cuisine, lit bébé, transat, tapis d'éveil, chaise haute, ...) sur le lieu de formation.
 - ↻ Accompagnement à l'inscription pour l'examen entre mi-octobre et mi-novembre via internet
- Modalités d'évaluation en cours de formation :
 - ↻ Contrôles continus
 - ↻ 1 Examen blanc (plus si nécessaire)
- Modalités d'évaluation à l'examen (*descriptif des UG [Unité Générale] page suivante*)

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

Pré requis

- ✓ Avoir 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen
- ✓ Justifier d'un niveau scolaire 3ème

Descriptif Blocs de compétences & modalités d'évaluation

Rappel : Vous êtes dispensés de ces épreuves générales si vous êtes titulaire d'un CAP, BEP, BEPA BAC ou équivalent.

Bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Epreuves professionnelles		
RNCP38565BC01 Accompagner le développement du jeune enfant EP 1	Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte Adopter une posture professionnelle adaptée Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant	✓ Ponctuel oral ✓ 0h25 ✓ Coef. 7
RNCP38565BC02 Exercer son activité en accueil collectif EP 2	Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle	✓ Ponctuel écrit ✓ 1h30 ✓ Coef. 4
RNCP38565BC03 Exercer son activité en accueil individuel EP 3	Organiser son action Négocier le cadre de l'accueil Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant Elaborer des repas	✓ Ponctuel pratique et oral ✓ Maximum 2h ✓ Coef. 4
Epreuves générales		
RNCP38565BC04 Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique EG 1	<p style="text-align: center;"><u>Français</u></p> Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier <p style="text-align: center;"><u>Histoire-géographie-enseignement moral et civique</u></p> Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République	✓ Ponctuel écrit et oral ✓ 2h25 ✓ Coef. 3

<p>RNCP38565BC05</p> <p>Mathématiques et physique-chimie</p> <p>EG 2</p>	<p>Rechercher, extraire et organiser l'information</p> <p>Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité</p> <p>Expérimenter, utiliser une simulation</p> <p>Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion</p> <p>Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés</p>	<p>✓ Ponctuel, écrit</p> <p>✓ 1H30</p> <p>✓ Coef. 2</p>
<p>RNCP38565BC06</p> <p>Éducation physique et sportive</p> <p>EG 3</p>	<p>Développer sa motricité</p> <p>S'organiser pour apprendre et s'entraîner</p> <p>Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter</p> <p>Construire durablement sa santé</p> <p>Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique</p>	<p>✓ Ponctuel</p> <p>✓ Coef. 1</p>
<p>RNCP38565BC07</p> <p>Prévention-santé-environnement</p> <p>EG 4</p>	<p>Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation</p> <p>Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention</p> <p>Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix</p> <p>Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté</p> <p>Agir face à une situation d'urgence</p>	<p>✓ Ponctuel, écrit</p> <p>✓ 1h</p> <p>✓ Coef. 1</p>
<p>RNCP38565BC08</p> <p>Langue vivante (bloc facultatif)</p>	<p>L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :</p> <p>S'exprimer à l'oral en continu</p> <p>Interagir à l'oral</p> <p>Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle</p>	<p>✓ Ponctuel oral</p> <p>✓ 0h12</p> <p>✓ Coef. 1</p>

Le diplôme peut être validé par bloc.

Des sessions de rattrapage à l'examen sont organisées pour les candidats.